

AU MINISTÈRE ...

BUREAU NATIONAL, AIX-EN-PROVENCE,
LE 4 FÉVRIER 2016



... L'USAC-CGT DEMANDE DES EFFECTIFS.

Reçu au ministère des transports, l'USAC-CGT a plaidé pour un protocole de progrès social, équitable, n'oubliant aucune catégorie de personnel.

DES EFFECTIFS, DES EFFECTIFS, DES EFFECTIFS !

La question centrale qui pose de vrais problèmes est la question des effectifs. L'USAC-CGT l'a répété au cabinet du ministre. Il faut cesser les baisses d'effectif. Une inflexion (terme utilisé par le ministère) pour les années 2017 et 2018 doit être possible. La baisse pour 2016 (- 116) est actée par la loi de finances. L'USAC-CGT demande qu'il y ait autant de recrutements que de départs, ceci pour tous les corps. Nous ne voulons pas d'une négociation qui chercherait à placer le curseur entre 0 et moins 116. La cohésion intersyndicale sur ce

sujet initiée par l'USAC-CGT est de nature à faire évoluer favorablement cette question.

Le message de l'USAC-CGT au ministre : maintien de la DGAC dans la Fonction publique de l'Etat, garantie de ses missions, arrêt des baisses d'effectif, conditions de travail, un protocole équitable pour tous excluant tout accord catégoriel, retraite, protection sociale, pouvoir d'achat.

DES MESURES TRANSVERSALES SIGNIFICATIVES

Au-delà de revendications générales et catégorielles sur lesquelles nous reviendrons, l'USAC-CGT a mis en avant des points essentiels : **les retraites, la protection sociale, le pouvoir d'achat.** Il faut augmenter **les pensions.** Nos salaires intègrent plus de 50 % de primes pour les corps techniques, un peu moins pour les corps administratifs, parties de la rémunération non prises en compte pour le calcul des pensions. Une solution a été trouvée pour les ICNA (via l'ATC). Il en faut une pour les autres corps.

L'aide à la **protection sociale** par une contribution de la DGAC aux frais de mutuelle, toujours plus élevés en raison notamment des renoncements successifs de la sécurité sociale, concerne tout le monde. L'USAC-CGT veut des avancées sur ce sujet.

Le pouvoir d'achat est altéré en raison du gel du point d'indice depuis 2010. L'USAC-CGT a de nouveau appelé à la mobilisation le 26 janvier sur ce point. L'USAC-CGT négociera des mesures pour améliorer le pouvoir d'achat, particulièrement pour les salaires les plus bas.

La responsabilité de l'USAC-CGT, premier syndicat de la DGAC et représentant largement tous les corps, est d'obtenir des avancées sociales équitablement réparties. Nous avons besoin du soutien le plus large pour y parvenir. Rejoignez-nous en adhérant à l'USAC-CGT.

Demande de bulletin d'adhésion

Nom Prénom	
Corps	Service
Email	Tél

1, Rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence cedex
Tél. : +33.4.42.33.76.85
Fax : +33.4.42.33.76.94
www.usac-cgt.org



Union Syndicale
de l'Aviation Civile
CGT